



Wallonie en fleurs

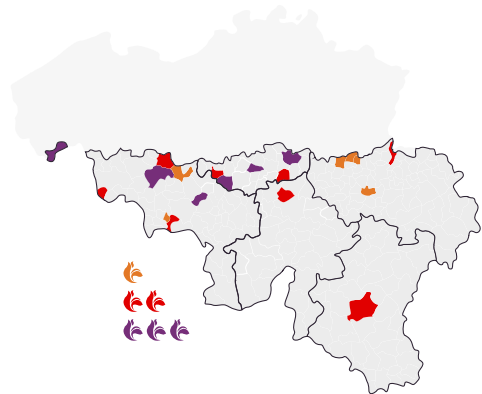
Communiqué de presse

14 novembre 2022

« Wallonie en Fleurs » 2022 : les 20 communes lauréates placent la biodiversité au cœur de leurs priorités

Lors de la cérémonie de remise des labels « Wallonie en Fleurs » 2022 qui a eu lieu le 10 novembre dernier, l'asbl Adalia 2.0 a décerné aux 20 communes lauréates leur label d'une, deux ou trois fleurs. Une récompense qui met en valeur ces communes qui, malgré les difficultés (covid, inondations de 2021 et sécheresse en 2022), continuent à apporter un soin particulier à la qualité du cadre de vie et la protection de la biodiversité sur leur territoire.

Lors de la cérémonie qui s'est tenue aux Moulins de Beez, les lauréats ont reçu leurs panneaux de signalisation indiquant leur niveau de labellisation - 1, 2 ou 3 fleurs - ainsi qu'un chèque-cadeau d'une valeur de 500, 750 ou 1000 euros à faire valoir auprès des « **Artisans du Végétal** », des producteurs membres du réseau Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie. Mais surtout, ils recevront, suite à leur participation, un dossier d'évaluation reprenant les conseils des experts du jury leur permettant d'avoir les clés pour s'investir encore davantage dans la végétalisation durable de leur territoire tout en continuant d'apporter une grande qualité à l'esthétisme et l'harmonie de leur fleurissement.



C'est aussi cela, le grand atout du label « Wallonie en Fleurs » : offrir aux villes et communes wallonnes un échange d'expériences et un accompagnement professionnel. Le projet poursuit en outre plusieurs objectifs : donner les outils techniques nécessaires au respect de l'environnement et de la nature, augmenter la place accordée au végétal dans les espaces communautaires, favoriser le développement de l'économie locale et contribuer à préserver les liens sociaux au sein des espaces publics.



Wallonie en fleurs

Communiqué de presse

Cette année, quatre nouvelles communes rejoignent les labellisées : **Lessines**, qui obtient directement les «2 fleurs», ainsi que **Colfontaine**, **Oreye** et **Silly**, récompensées toutes trois par «1 fleur». Des félicitations particulières ont été adressées aux communes de **Comines-Warneton** et **Le Roeulx**, qui passent cette année de deux à trois fleurs, et également aux communes d'**Ath**, **Jodoigne**, **Nivelles** et **Ottignies-Louvain-la-Neuve** qui renouvellent leur labellisation 3 fleurs, maintenant leur engagement pour un fleurissement durable et une gestion écologique des espaces verts.

Cela faisait plus de deux ans que la cérémonie de remise des labels n'avait pu avoir lieu du fait de la situation sanitaire. Un climat incertain qui n'a pas empêché 20 communes wallonnes de présenter leur candidature pour la labellisation en 2022 et de se voir récompensées pour leur engagement pour la nature lors d'une rencontre placée sous le signe de la convivialité.

Pour rappel, l'initiative « Wallonie en Fleurs » est impulsée par la Wallonie et organisée par l'asbl Adalia 2.0 en partenariat avec la DGO3, la Fédération Wallonne Horticole (FWH) et le Collège des Producteurs. Elle récompense chaque année les villes et villages de Wallonie qui souhaitent mettre en avant le fleurissement durable et la préservation de la biodiversité sur leur territoire.

Retrouvez Le palmarès complet des résultats de cette sixième édition en ligne sur www.wallonieenfleurs.be.

Contact presse :

Maité Loute
responsable de projet
+32 (0)491 93 92 99
maite@adalia.be

Web :

www.wallonieenfleurs.be

